

15 ÈME FOIRE À LA BROCANTE

VIDE – GRENIERS

DIMANCHE 17 JUILLET 2022

De 8h00 à 18h00

ENTRÉE VISITEURS GRATUITE

Bulletin d'inscription à retourner obligatoirement à

**JEAN-JACQUES DAMOY 575 RUE DU FIEZEN 29560 LANDÉVENNEC accompagné
d'un chèque libellé à l'ordre de L'AMICALE DE L'AULNE**

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tel _____ N° RC (professionnels) _____

Adresse mail _____

N° carte d'identité _____

Délivrée le _____ Par _____

Emplacements uniquement extérieurs : 15€00 les 5 mètres linéaires indivisibles,
étals non fournis.

Comme pour les années antérieures à 2020 un café de bienvenue est offert.

Nombre d'emplacements : _____ x 15€00 = _____ Euros

Renseignements 06 88 53 10 43

Règlement de la brocante ci-contre

IPNS

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

1°) La brocante, vide-greniers est ouverte à tous :

Professionnels, particuliers ou associations

2°) Installation entre 6h30 et 7h30 au port de LANDÉVENNEC et rue Saint
GUÉNOLÉ

3°) Début des ventes au public à partir de 8h00 jusqu'à 18h00

4°) La réservation des stands est effective à réception de cet imprimé **et** du
règlement par chèque libellé à l'ordre de L'AMICALE DE L'AULNE

5°) Petite restauration – Buvette

6°) Les vendeurs sont responsables des objets déballés et ne peuvent en aucun
cas se retourner contre les organisateurs en cas de perte, de vol ou de casse de
leurs marchandises.

L'AMICALE DE L'AULNE décline toute responsabilité à ce sujet

Merci de votre compréhension.

OBLIGATION

d'engagement à participations pour les non professionnels

Je soussigné _____ m'engage à ne pas
participer à plus de deux brocantes ou vide-greniers durant l'année 2021.

A _____ le _____

Signature obligatoire

N'oubliez pas de laisser l'emplacement comme vous l'avez trouvé.